News Release

Communiqué

Minister for International Trade



Ministre du Commerce extérieur

Nº 052

Le 9 mars 1989

À UNE ENTENTE SUR LES INDUSTRIES VITICOLE ET VINICOLE

Les gouvernements fédéral et ontarien se sont entendus sur un large ensemble de mesures visant à aider les industries viticole et vinicole de la Province.

Le programme maintient l'intégrité de la stratégie ontarienne de compétitivité sur 12 ans et signifie que les obligations commerciales internationales que le Canada a assumées selon les dispositions de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et de l'ALE seront respectées en ce qui concerne le vin.

L'an dernier, les gouvernements fédéral et ontarien ont annoncé un programme à frais également partagés pour faciliter l'adaptation des industries viticole et vinicole. Le programme fournira une assistance pour la réduction de la superficie des vignobles, l'amélioration de la qualité, le soutien des prix et le développement du marché des vins. Ce programme sera exécuté comme prévu, avec une contribution fédérale supplémentaire de 5 millions \$ pour la commercialisation des vins canadiens.

Le nouveau programme d'aide prévoit jusqu'à 45 millions \$ en crédits supplémentaires, dont les frais seront partagés entre le gouvernement et l'industrie de l'Ontario, pour un programme de valorisation et de présentation des vins.

La contribution financière de l'Ontario proviendra de la réduction de la majoration de prix appliquée aux vins. Les nouvelles majorations seront annoncées sous peu par la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO).

Le ministre du Commerce extérieur, John Crosbie, a déclaré que l'entente "est conforme aux obligations internationales que le Canada a assumées au GATT ainsi qu'aux dispositions de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis".

Le ministre de la Consommation et du Commerce, William Wrye, a déclaré que cette nouvelle approche "avantagera tous les intéressés: les viticulteurs seront assurés de vendre au moins 25 000 tonnes de leurs raisins, l'industrie vinicole pourra plus facilement améliorer ses produits et sa productivité, et nos partenaires commerciaux seront assurés d'un accès équitable à nos marchés".

Sous l'administration de la Société de développement de l'Ontario, le programme de valorisation et de présentation des vins permettra d'accroître les investissements dans la promotion des produits et le développement des marchés, dans l'amélioration de la qualité et de la productivité et dans la protection de l'environnement.

Une aide sera fournie pour des activités de promotion générique englobant notamment de la publicité, des programmes d'information du consommateur et des tests de dégustation.

Un financement pourra être accordé pour des initiatives de valorisation de la qualité comme l'allongement du processus de vieillissement et le contrôle de la qualité.

Les mesures d'amélioration de la productivité pourraient englober les immobilisations dans les installations et l'équipement qui permettront d'accroître l'efficience des opérations.

L'aide au perfectionnement des compétences se concentrera sur les nouvelles technologies; elle pourra englober la formation hors site et les accords d'échanges.

La recherche et le développement visant à améliorer la qualité des produits et la compétitivité de leurs prix seront également encouragés. Ces activités pourraient englober une recherche sur la biotechnologie des vignobles et sur la viticulture qui serait menée conjointement par un établissement vinicole et un viticulteur.

Les mesures de protection de l'environnement comme le contrôle des effluents, la gestion des déchets et certains aspects de la gestion des eaux du vignoble seraient aussi admissibles à une aide.

Les dernières modalités du programme seront déterminées en consultation avec les industries viticole et vinicole de l'Ontario.

Environ 800 viticulteurs exploitent 24 000 acres de vignobles concentrés dans trois grandes régions: les comtés de Niagara, d'Essex et de Kent. Les ventes de raisins et de vins sont évaluées à 126 millions \$ par année. L'Ontario compte 19 établissements vinicoles et l'industrie fournit quelque 22 400 emplois à temps plein et partiel.

- 30 -

Pour plus amples renseignements, contacter:

Valerie Gibbons
Sous-ministre de la Consommation et du Commerce
Toronto
(416) 963-0316
Abbie Dann
Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa
(613) 995-1874